

[Texte officiel]

*Madame, Monsieur,*

*Le titre professionnel de « Responsable-Coordonnateur services au domicile » (TP RCSAD), de niveau 5, a été créé par l'arrêté du 23 septembre 2021, paru au JO du 01 octobre 2021. Validé pour une durée de trois ans, ce TP arrivera à échéance le 31 octobre 2024.*

*La révision de ce TP RCSAD n'est possible que grâce à la collecte, auprès de professionnels, de leurs pratiques de terrain. Pour cela, nous organisons des groupes d'experts composés de responsables de secteur, de leur N+1 et de recruteurs. Au cours de ces rencontres, nous recueillerons l'expertise des participants en tant que professionnels en exercice.*

*Nous vous sollicitons pour participer à l'un de ces groupes d'experts qui se tiendra dans votre région, afin de mettre à jour des référentiels Référentiel Emploi, Activé, Compétences (REAC) et référentiel d'évaluation (RE).*

*Le calendrier des travaux de la révision du TP RCSAD :*

- **De septembre 2023 à décembre 2023** : Réunions de groupes d'experts et entretiens individuels de professionnels
- **De janvier à mars 2024** : Analyses des données recueillies et écritures des référentiels
- **En mars 2024** : Présentation et étude du REAC du TP RCSAD en groupe de travail préparatoire à la CPC
- **En avril 2024** : Présentation et étude du RE du TP RCSAD en groupe de travail préparatoire à la CPC
- **En mai 2024** : Présentation des référentiels en CPC pour validation du nouveau TP RCSAD
- **Date de validité du nouveau TP RCSAD m02** : 01 novembre 2024

*Nous vous remercions pour votre collaboration. »*

**Marie-Hélène Bergoni**

**Responsable de projet**

**Secteur de la médiation et des services à la personne**

Centre d'Ingénierie Tertiaire Services

**Direction de l'ingénierie innovation et missions nationales de service public.**

06 67 85 50 46